

N° 49

Du Die Septième jour du mois de juillet mil huit  
cent vingt-neuf, un heure après midi

ACTE DE NAISSANCE de yves Boched  
né le sud dit jour  
à Six heures du matin fils légitime  
de françois Boched âgé de vingt huit ans,  
profession de Cultivateur domicilié à ploubazlanec  
et de Jeanne Boched  
âgée de vingt six ans, profession de ménagère  
demeurant à ploubazlanec

L'enfant présenté à l'Officier de l'État civil a été reconnu être  
du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par françois  
Boched père de l'enfant son sensime, âgé de  
vingt huit ans, profession de Cultivateur  
demeurant à ploubazlanec

Premier témoin, yves Boched  
âgé de vingt deux ans, profession de Cultivateur  
demeurant à ploubazlanec

Second témoin, françois henry  
âgé de quarante ans, profession de Cultivateur  
demeurant à ploubazlanec

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins  
ont déclaré françois Boched père de l'enfant et yves  
Boched témoin ne savoir signer, françois  
henry témoin signe Jeanvis henry

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Scolan  
Maire & Officier de l'État civil soussigné.

P. Scolan

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
Période : 1825 - 1832